Impôts différés et preuve d'impôt

Public concerné

- Responsables financiers, comptables et consolideurs souhaitant approfondir les aspects techniques liés aux impôts différés
- Responsables normes

Prérequis

- Maitrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

Durée Présentiel : 1 jours (7h)
Distanciel : 2 demi-journées (7h)

Date et Lieu Consultez les sessions programmées en région

Prix 1200 € HT
(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Monter en compétences et en méthodologie pour traiter efficacement les impôts différés et réaliser une preuve d'impôt

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Impôts différés et preuve d'impôt

Contenu détaillé de la formation

Programme

INTRODUCTION
- Approche IAS 12 comparée aux règles françaises
- L'enjeu des impôts différés
- L'approche bilantielle

IMPÔT EXIGIBLE : RAPPELS
- Détermination de l'assiette et de l'impôt en France

IMPÔTS DIFFÉRÉS : SOURCES, ÉVALUATION ET SUIVI
- Le recensement des différences temporaires
- Les différences permanentes ou exemptions
- Le choix du taux d'imposition
- La méthode du report variable
- L'évaluation des impôts différés actifs et passifs
- L'activation des déficits fiscaux et la mise en œuvre d'un tax planning

PREUVE D'IMPÔT OU « TAX PROOF »
- A quoi sert-elle ?
- Taux théorique et taux effectif d'impôt
- Modalités pratiques d'établissement
- Les présentations possibles et les plus courantes en pratique
- Les écarts de preuve d'impôt les plus récurrents

PRÉSENTATION ET INFORMATIONS EN ANNEXE
- Règles de compensation des actifs et passifs d'impôts différés
- Explication et illustration des informations à présenter en annexe

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Impôts différés et preuve d'impôt

Contenu de la formation

Modalités D'EVALUATION
- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

Modalités D'accès
- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). https://www.rydge.fr/contact
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'accès
- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

Nom et adresse de l'organisme de formation

RYDGE ACADEMIE – Tour Trinity – 1 bis Place de la Défense – 19 Avenue de la Division Leclerc, 92800 Puteaux

Formateur : Expert RYDGE et pédagogue RYDGE ACADEMiE

Sanction de la formation : Attestation de formation

Nature de l'action : Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

Suivi de l'action et appréciation des résultats : Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre Taux de satisfaction apprenant

Handicap : En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre réfèrent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. svinson@rydge.fr

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE ACADÉMIE

RYDGE AVOCATS

RYDGE GESTION PRIVÉE

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Académie, département de formation de RYDGE CONSEIL SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Académie visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

Éclairer
Entreprendre
Réussir

rydge.fr

RYDGE Conseil